



GRAND PROJET D'AMMENAGEMENT METEREN

Note de cadrage du projet ENVIRONNEMENTAL, CULTUREL, SOCIAL, EDUCATIF et ECONOMIQUE



Mairie de Méteren – Elizabeth BOULET : Maire

– Benoit FACHE : 1^{er} Adjoint à la culture, jeunesse, éducation, sports, mémoire

PREAMBULE :

L'aménagement du centre bourg de Méteren et de l'étang des 4 fils Aymon sont des projets ambitieux, novateurs et engageant pour la commune pour les prochaines années. La stratégie d'aménagement donnera une nouvelle vision de la commune par ses orientations environnementales, culturelles, éducatives, économiques et sociales. Ce nouveau Méteren doit être ouvert à tous et pour tous sur les nouvelles pratiques culturelles, sociétales et éducatives. Le futur projet devra déterminer les grands axes de fonctionnement et de stratégie tournés vers l'avenir, agir en cohésion avec les partenaires du territoire, veiller à l'épanouissement de tous les acteurs, professionnels, citoyens de tous âges, associations, bénévoles, personnes éloignées des pratiques culturelles, éducatives, sociales... tout en contribuant au rayonnement de la commune de Méteren et de son territoire de Flandre intérieure.

Les informations contenues dans ce document sont les premiers jalons qui posent l'état des lieux de la situation actuelle, proposent des éléments de contexte (nouvelle équipe municipale) et amorcent une ébauche du futur projet. Ces indications sont destinées à faciliter la préparation et la réalisation du grand projet d'aménagement de la commune 2020-2032.

PROJET D'AMMENAGEMENT 2020-2032

ETAT DES LIEUX :

La commune de Méteren, 2351 habitants (population légale 2017 INSEE), possède aujourd'hui de nombreux équipements municipaux : Salle des fêtes, salle des sports, complexe sportif, salle de musique, médiathèque, restaurant scolaire...

Méteren est placé sur les principaux axes de communication du département, liaison Lille-Dunkerque par l'A25, liaison Bailleul-Hazebrouck. Méteren est également un carrefour économique avec de nombreux commerces et des zones économiques actives.

Le grand projet d'aménagement a des enjeux sur les connexions inter-quartiers. Il s'agit d'inscrire des orientations de conservation de l'organisation traditionnelle du bourg, du tissage de liens entre quartier, et de conforter et compléter les équipements.

Il est indispensable d'imaginer un projet dans sa globalité :

- L'ancien terrain de foot, salle des fêtes, la maison rue de la Fontaine, la salle de musique
- Le contre bourg avec la Mairie, la place, l'église, la médiathèque
- Les équipements éducatif (école publique, la maison du directeur et périscolaire) et sportif (salle des sports, terrains de tennis)

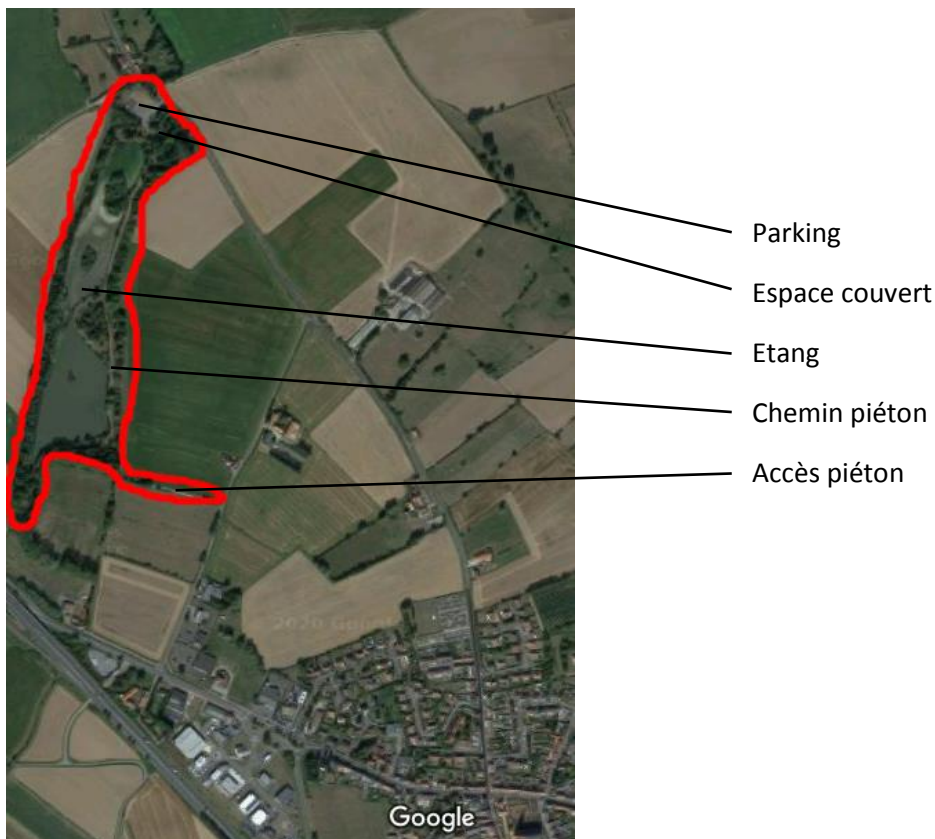


- L'étang des 4 fils Aymon et sa connexion avec le bourg du village

A Méteren, l'étang des 4 fils Aymon, situé sur la route du Mont des Cats est l'endroit idéal pour une promenade en famille, le temps de faire un tour du plan d'eau et d'y observer la faune et la flore locale.

Des espaces pique-nique y sont aménagés pour profiter au mieux des lieux. Il est par ailleurs possible d'y pratiquer la pêche pour les titulaires de la carte annuelle de cette discipline.

L'étang est également le point de départ de nombreux sentiers de randonnées, vers les Monts de Flandre, le Mont des Cats notamment et son abbaye Sainte-Marie du Mont mais également le Mont Noir et son parc Yourcenar.



La commune doit prendre en compte un certain nombre de manques auxquels il convient de remédier :

- Les pavés de la place vieillissants
- La sécurisation de la route nationale au centre du village
- Les emplacements de stationnement
- La mobilité douce (à pied, vélo...)
- Un manque d'espace vert, parc arboré, de détente, d'espace jeux pour enfants
- Un équipement culturel novateur
- Un espace périscolaire vieillissant
- Equipement sportif vieillissant (salle des sports, terrain tennis)
- L'accès à l'étang par mobilité douce, le stationnement et le tour piétonnier.

L'équipe municipale est soucieuse d'étudier le projet dans sa globalité pour avoir une cohérence dans la mise en œuvres des grands travaux dans les prochaines années.

Une cohérence communale et intercommunale est recherchée. Les équipements auront, en partie, un intérêt intercommunal.

Le projet sera très engagé dans la transition écologique et énergétique pour tendre vers un nouveau modèle économique et social, un modèle de développement durable qui renouvelle nos façons de consommer, de produire, de travailler, de vivre ensemble pour répondre aux grands enjeux environnementaux, ceux du changement climatique, de la rareté des ressources, de la perte accélérée de la biodiversité et de la multiplication des risques sanitaires environnementaux.

Le développement durable doit intervenir dans la conception du projet, les usages futurs et sur une réflexion de la place de la voiture dans la ville.

L'étang a une place importante de nature, de loisirs, de balades, de randonnées et de tourisme. Très apprécié des habitants son accès est aujourd'hui compliqué, voire dangereux avec la route départementale. L'aménagement du parking et la signalétique du site doivent être repensés suite aux grands travaux de restructuration par l'USAN.

L'étude devra prendre en compte l'évolution démographique de la commune.

Cette note est issue des réunions de préparation de la campagne électorale, du projet de mandat, des commissions, groupes de travail et réunions techniques. Des études préalables du réaménagement de l'ancien terrain de foot (2016), de la maison du directeur (2019) et la réhabilitation de l'étang par l'USAN (2021-2023) complètent la réflexion sur le projet global

Le principe est de définir un programme d'aménagement phasé en plusieurs projets : le coeur du projet et du programme électoral reste bien entendu l'ancien terrain de football, auquel on ajoute la maison rue de la Fontaine. La place et ses abords, l'étang, l'école et ses annexes viendront ensuite.



ELEMENTS DE CONTEXTE

1. L'opportunité

Le 1^{er} octobre 2020, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, acte le début du projet d'aménagement du centre-bourg et lance les pistes de réflexions et d'actions.

La commune procèdera au choix d'un assistant à maîtrise d'ouvrage pour l'étude globale du projet puis d'un architecte pour chaque phase, qui s'étaleront, si les finances le permettent, sur deux mandats.

Les partenaires mobilisables sont en premier lieu le conseil départemental, via son service i-Nord, pour un accompagnement à l'écriture du marché initial du choix de l'AMO. Par la suite, et notamment au niveau des demandes de financements d'investissement et de fonctionnement, pourront être sollicités les services de l'Etat, de la Région, de la CCFI, de la DRAC, de la fondation du Patrimoine, de la CAF...

2. Programmes d'actions

Le programme d'actions s'étalera sur deux mandats, un premier mandat consacré à l'aménagement préalable et l'aménagement de la phase 1, puis un second mandat avec l'aménagement des phases 2 et 3.

Au préalable, déminer l'ancien terrain de football, procéder aux fouilles archéologiques nécessaires et à la démolition de l'ancien arsenal des pompiers, après avoir solutionné la situation du garage privé contigu.

Première phase : site de l'ancien terrain de football ; repartir de l'étude préalable en la complétant en vue des nouveaux objectifs.

Deuxième phase : centre village, rue nationale et parkings ; aménagements de l'étang.

Troisième phase : complexe scolaire Fabre d'Eglantine, le restaurant scolaire, la garderie, la maison du directeur ; repartir de l'étude préalable en la complétant en vue des nouveaux objectifs.



2032

Nouveau Méteren

Projet sommaire

Trois grandes phases d'aménagement :

1. L'ancien terrain de foot et ses bâtiments adjacents
2. Centre village, sa place et ses abords et l'étang
3. Le complexe scolaire et sportif

Phase 1 : Aménagement de l'ancien terrain de foot et ses annexes

- Démolition de l'ancien arsenal des pompiers
 - Rendre le site propre, sans construction, suppression des fondations.
- Implanter un équipement culturel, une salle de spectacles
 - Bâtiment semi-enterré, énergétiquement neutre avec cuve de récupération des eaux pluviales. Faible impact environnemental
 - Importance du confort d'accueil du public et des artistes
 - Salle à destination professionnelle uniquement
 - 230-250 places assises sur gradin mobile rétractable permettant une configuration debout. (200m²)
 - Plateau au sol (100m²), système de pendillon, grille, cage de scène
 - Conception et architecture en fonction du projet artistique et culturel du lieu
 - Diffusion de spectacle
 - Création/accueil artistique
 - Conférence/séminaire/congrès/convention/exposition/privatisation
 - Formation artistique, professionnelle
 - Présence d'un hall d'accueil (100m²) permettant une vie sociale et conviviale. Présence d'un bar équipé, point d'accueil numérique, salon d'accueil avec point presse, wifi,
 - Loges (sanitaire, douche), salle annexe (60m²) pour réunion 30 personnes, un bureau, point de chauffe, local technique et stockage
 - Equipement technique général avec régie technique, vidéo et électrique adaptée à la capacité de la salle
 - Intervention d'un scénographe, acousticien, professionnel du spectacle
 - Recrutement d'un régisseur communal ou intercommunal ?
 - Bâtiment mis à disposition de l'équipement pour une programmation pluridisciplinaire, billetterie, communication par le Centre André Malraux d'Hazebrouck
 - Couplage possible avec la salle des fêtes (annexe au projet)
 - Nom de la salle : la Caserne ? nom d'un artiste ? nom généraliste ?
- Création d'un « poumon vert » avec jeux : jardin public agréable, ouvert, arboré
 - Travail sur les dénivelés et l'écoulement des eaux pluviales
 - Présence d'un parc naturel, arboré, verger, fruitiers en libre cueillette, jardin partagé, jardin d'herbes aromatiques avec les arrivées d'eau nécessaire à l'entretien
 - Jeux extérieurs : table d'échec, de dame, point de détente, mobilier urbain (transat, banc, table...)
 - Aire de jeux pour enfants : balançoire, toboggan...



- Point de vue sous la forme d'un belvédère
 - Théâtre de verdure sous la forme d'un amphithéâtre à l'arrière de la salle de spectacles
 - Style de parc naturel
 - Réseau et installation électrique pour l'accueil d'événements associatifs et/ou privés.
 - Continuité avec le jardin de la maison rue nationale
 - Proposer la création de jardins collectifs pour les habitants de la commune et ainsi permettre la transmission aux plus jeunes autour d'ateliers intergénérationnels. Arborétum
- Le parvis
- Présence d'une grenette (kiosque) pour l'accueil associatif, événementiel, 120m² équipé d'un sol à podium modulaire, équipement technique et électrique
 - Zone partagée piéton-véhicule (Zone rencontre)
 - Zone arborée, voie douce
 - Accès stationnement et véhicule technique pour la salle
 - Parvis harmonieux avec la salle des fêtes, salle de musique, nouvelle salle, maison...
 - Cheminement pour les véhicules sur le site avec un sens de circulation, une entrée et sortie.
- Envisager des cheminements doux
- Entre les quartiers, la sortie de l'école Ste Marthe, le parking de la Fontaine, le centre du village, le parc.
- Le stationnement
- Pas de stationnement supplémentaire sur la commune mais un stationnement temporaire supplémentaire possible.
 - Compléter l'offre du parking de la Fontaine, accès facile, stationnement supplémentaire possible.
 - Limiter le stationnement aux abords des salles et du parc.
- La maison rue de la fontaine
- Ouverture complète au public du jardin avec une continuité vers le parvis de l'espace culturel.
 - Intérêt commercial et culturel du site. Création d'une maison des Artistes
 - Un club (rez de chaussé) un studio(sous-sol) et Résidence d'artistes musicien/plasticien (aux étages)
 - Le concept a pour but de faire vivre la culture, le partage et la création au cœur du village dans un cadre chaleureux. L'ambiance d'un club où le public se rencontre et côtoie les artistes reconnus en résidence. Les artistes travaillent durant une semaine puis partagent leur travail sur scène lors de concerts durant le weekend.
 - Le Club avec 40 personnes assises, 100 personnes debout, une scène professionnelle
 - Un studio d'enregistrement en sous-sol
 - Une terrasse
 - Capacité d'accueil pour 5 personnes avec chambres, sanitaires, partie commune (commune, salon)
 - Fonctionnement avec une délégation de service public de la partie commerciale et un régisseur communal.
 - Accueil de conférence/séminaire/exposition/inauguration/concert privé/mariage/anniversaire
 - Privatisation possible
 - Dans les dépendances, possibilité d'aménagement d'ateliers d'artistes d'arts plastiques en location.
 - Nom : L'Arsenal ? nom d'un artiste ? nom généraliste ?



Phase 2 : Centre village, sa place et ses abords et l'étang

- Repenser le stationnement
 - Il faut garder du stationnement, mais de manière harmonieuse, limité, écologique
 - Pas de stationnement supplémentaire sur la commune mais un stationnement temporaire supplémentaire possible.
 - Aménagement de bornes recharge électrique des véhicules
 - Favoriser le stationnement parking Marie Délie
 - Stationnement prioritaire pour les clients des commerces du centre-bourg
 - Moderniser l'éclairage public pour le rendre plus performant et moins énergivore
 - Embellir le village grâce aux espaces verts en plantant des essences locales pour favoriser la biodiversité, et en proposant aux écoles et aux agriculteurs des opérations de plantations.
 - Signalétique dans le village des bâtiments communaux



- Revoir l'implantation du petit marché et son développement potentiel
 - Branchements électriques et emplacement adapté. Accès piétons sécurisé.
- Contour de l'église et rue des écoles
 - Allier besoin de stationnement et création d'un espace de détente ombragé
 - Passer en zone de rencontre, La vitesse des véhicules y est limitée à 20 km/h, les piétons sont prioritaires. Plus de distinction entre les routes et les trottoir...
- Rue Nationale
 - Sécurisation de la route par la possibilité d'aménagements routiers, modification des carrefours, revêtement, être dans une zone de priorité aux piétons.
 - Décourager le passage dans Méteren des véhicules et privilégier le passage par la route d'Hazebrouck
- Mise en valeur du monument aux morts
 - Mise en valeur lumineuse

- Aménagement paysager
- Mat pour drapeaux
- Déplacement

- Faire de la place un lieu de vie
 - Possibilité d'accueil d'événements festifs associatifs, fête de village, ducasse...
 - Tableau électrique pour branchement facile et rapide.

- Eglise
 - Fin des travaux de rénovation du clocher et clochetons prévu en 2021-2022
 - Mise en valeur du bâtiment
 - Etude sur la rénovation intérieure de l'église : peinture, mobilier

- Parvis de l'église
 - Harmonieux avec des communications douces entre les quartiers

- La médiathèque
 - Accroissement des espaces avec une extension au bâtiment
 - Espace découverte/imaginaire (documentation, presse, fiction)
 - Univers enfance (album, parentalité, espace de lecture)
 - Espace loisir (ludothèque, salle de jeu, espace multimédia, jeux vidéo, microfolie, musique)
 - Espace de la mémoire (archives patrimoniales, archives anciennes, portail du patrimoine)
 - Espace d'animation modulable
 - Espace extérieur aménagé et de détente
 - Consolider le travail avec le réseau de la Serpentine
 - Revoir les espaces et le mobilier, diversifier les supports
 - Lieu d'exposition et de travail
 - Installation de la RFID
 - 18 heures de personnel professionnel et formé à la gestion de l'équipement
 - Amélioration du bilan énergétique du bâtiment
 - La problématique des horaires d'ouverture. Les jeunes et l'enjeu de l'éducation artistique et culturelle. Le rôle des bibliothèques en zone rurale
 - L'accueil des scolaires

- L'étang
 - Garder le site naturel et protégé
 - Aménagement de l'accès à l'étang depuis le bourg et des quartiers par mobilité douce (vélo, piéton...)
 - Possibilité de traverser le site par une piste cyclable
 - Plusieurs cheminements doux vers l'étang depuis le bourg
 - Amélioration du stationnement
 - Revoir la signalétique et les aires de loisirs, parcours sportif
 - Aménagement d'un pump track

Phase 3 : Le complexe scolaire et sportif

- Réhabiliter la maison à l'angle de la rue des Ecoles en lien avec les activités de l'école Fabre d'Eglantine et avec les nouveaux besoins périscolaires

- Système(s) constructif(s) et dimensions environnementales

- L'équipement est construit autour d'une salle d'activités modulable de 180 m² à destination des activités scolaires et périscolaires. La présence d'une cloison mobile permet de mener deux activités en simultané. L'espace intègre une bibliothèque, une cuisine et une salle informatique/médias. Cette salle accueille aussi du matériel de projection. Les autres espaces se répartissent en salle d'accueil avec rangements et de bureaux/salle de réunions. Les sanitaires sont accessibles depuis l'intérieur du bâtiment mais aussi depuis l'extérieur, par un accès indépendant.



- Répartition des espaces : une bibliothèque, une cuisine et une salle informatique/médias. Cette salle accueille aussi du matériel de projection. Les autres espaces se répartissent en salle d'accueil avec rangements et de bureaux/salle de réunions. Les sanitaires sont accessibles depuis l'intérieur du bâtiment mais aussi depuis l'extérieur, par un accès indépendant.

- Repenser la circulation et le stationnement autour du complexe école, restaurant scolaire, garderie, parking Marie Délie, accès salle des sports

- Passer en zone de rencontre, La vitesse des véhicules y est limitée à 20 km/h, les piétons sont prioritaires. Plus de distinction entre les routes et des trottoirs...

- Réhabiliter la salle des sports en la rendant économe en énergie

- Rénovation et revoir l'étanchéité, les vestiaires, isolation
- Amélioration du bilan énergétique du bâtiment
- Etude sur les charpentes et sur la possibilité d'installation de panneaux solaires.
- Rénovation de l'équipement et du revêtement de la grande salle omnisport
- Rénovation de la salle de sol en salle de danse
- Rénovation du terrain de pétanque

- Ecole

- Amélioration du bilan énergétique du bâtiment
- Aménagement paysagé avec une circulation douce relie le centre du village et les équipements sportifs de la commune (terrains sportifs, terrains de tennis)

- Nouvel équipement sportif

- Création d'un équipement sportif de Paddle-tennis

- Terrain de tennis

- Rénovation
- Couvrir les terrains + éclairage.



SUIVI DU PROJET

Un comité de pilotage global formé d'élus et de techniciens sera formé pour le suivi de l'ensemble du grand projet d'aménagement. Il se réunira régulièrement pour être informé de la mise en œuvre du projet, le suivi, la prise de décisions, la concertation, la recherche de financements.

Des groupes de travail permettront une concertation avec les Méterennoises et Méterennois, les responsables d'associations, les professionnels du domaine culturel et technique, le personnel communal, les collectivités.

Pour le site scolaire et périscolaire

Un groupe de travail incluant les parents d'élèves, les représentants de l'Éducation nationale et les élus établira un cahier des charges précis. L'aménagement intégrera le projet pédagogique en concertation avec les enseignants.



MOYENS FINANCIERS ET HUMAINS

Pour que le projet puisse prendre corps, il convient de réfléchir au fonctionnement de chacune des installations. Le projet doit être écrit avant la création des lieux d'accueil.

On construit le projet éducatif, artistique et culturel, en fonction de ce que l'on veut, avant de construire les murs !

L'étude doit prendre en compte les données socio-économiques de la population de la commune et du territoire. L'étude doit anticiper les besoins des prochaines années.

Il convient de réfléchir à l'évolution de l'équipe du personnel municipal. Elle doit être renforcée et monter en compétence et qualification. Un processus de recrutement doit être envisagé pour amener l'équipe à un point d'équilibre qui compterait un recrutement :

- 1 ou 2 poste(s) d'agent technique/paysagiste
- 1 poste de régisseur
- 1 poste d'agent de nettoyage et d'entretien des locaux
- 1 poste d'agent d'animation périscolaire
- 1 poste administratif
- 1 poste 18h d'agent culturel bibliothécaire

Les données RH doivent être affinées lors de l'étude de fonctionnement.